
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00331 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Services Touristiques et Hôteliers, session 2024.**

Ce sont :

CONSEILLERS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KINDA AROUNA	246768	B11773427	10/04/87
2°	DICKO OUMAROU	238461	B11672602	05/08/84
3°	BARY OUSSENI	303915	B13196406	31/05/90
4°	ILBOUDO OUMAROU	226402	B14954727	31/12/85
4°	SO BORIS	216672	B12360598	31/12/82
6°	ZONGA MAMADI	345421	B19404088	30/01/90
6°	DAMIBA SECK OUMAR	238391	B14512308	31/12/81
6°	KEBRE SIDWAYA KARIM	357586	B13003414	31/12/90
6°	OUEDRAOGO BOUKARY	246771	B12772055	31/12/83
10°	GAMSORE ALI	371297	B15473612	11/11/90

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.



CONSEILLERS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon